



Dossier d'inscription

Animation Jeunesse Communautaire

HORAIRES

HORS VACANCES :

Mercredi : 13h30-18h30

Vendredi : 17h00-18h30

Vendredi soir (sur inscription) : en fonction du programme

Samedi après-midi : Présence sur l'espace public

VACANCES SCOLAIRES (sur inscription)
Du lundi au vendredi : en fonction du programme

2022

MODALITÉS

> LES RÈGLES DE VIE DE L'ESPACE JEUNES :

- Chacun se doit de respecter l'autre, jeunes, animateurs et adultes présents, ainsi que le matériel, les locaux et l'environnement extérieur (ex : politesse, bannir les gros mots, participation à la mise en place et au rangement des activités, etc....).
- Chacun est responsable de son propre matériel et doit respecter le matériel d'autrui.
- Respect des horaires des activités et engagement de participation à celles-ci.
- Il est interdit de fumer, de consommer ou d'introduire, de l'alcool ou des produits illicites au sein et à proximité de l'Espace Jeunes.
- Toute dégradation constatée, et volontaire, entraînera facturation à la famille ou au jeune afin de rembourser les frais engagés pour la remise en l'état des biens endommagés.
- En cas de non-respect des présentes règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront être prises.

> FONCTIONNEMENT :

- Les familles doivent s'informer auprès de l'équipe d'animation ou se référer au programme d'activités pour connaître la tenue adaptée aux activités.
- Le droit d'inscription annuel est de 2€.
- Le dossier d'inscription est à renouveler chaque année au mois de janvier.
- Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre 2022.
- Une activité peut être annulée 2 jours (jours ouvrés) avant le début de cette dernière.
- Toute annulation d'une réservation pour une activité devra être justifiée. (Et ne sera remboursée que sur présentation d'un justificatif sous 8 jours maximum).
- L'inscription à l'activité est validée au moment de son paiement.

Valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à m'y conformer.

Signature du jeune :

Espace Jeunes Val d'Anast	Animation délocalisée	Espace Jeunes Guipry-Messac
Marion LODÉ	Méryl ISAAC	
 06.22.67.64.30	 06.16.11.35.07	 06.43.76.25.43
 Espace Jeunes Val d'Anast	 Meryl Leolagrange	 Espace Jeunes Guipry-Messac
 espace_jeunes_mdb	 animationjeunessedelocalisee	 ejguiprymessac
@ marion.lode@vallonsdehautebretagne.fr	@ meryl.isaac@vallonsdehautebretagne.fr	



Coordonnées du jeune

NOM du jeune : _____ Prénom du jeune : _____

Date de naissance : ____ / ____ / 20____ Genre : Masculin Féminin

Adresse du jeune : _____ Ville : _____

Téléphone du jeune : _____ Collège/Lycée : _____

Autre activité extrascolaire (*foot, dessin...*) : _____

Jour de pratique : Mercredi Vendredi Samedi Autre

Coordonnées des responsables légaux

Parent ou responsable légal 1

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____ Tél Professionnel : _____

Email : _____@_____

Parent ou responsable légal 2

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél Portable : _____ Tél Domicile : _____ Tél Professionnel : _____

Email : _____@_____

⚠ Attention, merci de bien remplir les numéros demandés. Ils sont obligatoires et vous permettent de bénéficier du tarif CAF.

Numéro d'allocataire CAF :

Numéro d'allocataire MSA :

Numéro de Sécurité Sociale :

Assurance :

L'association Léo Lagrange Ouest est assurée à la MAIF. Elle couvre les conséquences dommageables liées à l'activité.

Nous vous conseillons toutefois de souscrire un contrat d'assurance extrascolaire. La responsabilité de Léo Lagrange Ouest et des responsables d'activités n'est engagée que durant les heures effectives de fonctionnement et de présence du jeune.



Droit à l'image et à la voix

J'autorise, mon enfant à être pris en photo, filmé ou enregistré dans le cadre des activités. Ils pourront être utilisés par Léo Lagrange et VHBC afin d'illustrer leurs publications : magazines, réseau social, site internet ou d'éventuelles expositions/ valorisations.

Oui Non



Autorisation de sortie

J'autorise mon enfant à quitter seul(e) l'Espace Jeunes :

En journée : Oui Non

En soirée (après 18h30) : Oui Non

Informations sanitaires

❖ Fournir **obligatoirement** une photocopie du carnet de vaccination.

❖ Votre enfant présente-t-il des troubles de santé ? (allergies, asthme, eczéma, épilepsie...)
Si oui, lesquels ? _____

Oui Non

❖ Votre enfant fait-il l'objet d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ?

Oui Non

- Si oui, veuillez joindre une photocopie.
- Si non, en cas de trouble identifié, merci de prendre contact avec le/la responsable.

❖ Médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des encadrants (besoins particuliers, traitements médicaux, précautions à prendre, etc.)

Si votre enfant suit un traitement médical, merci de joindre une ordonnance récente précisant la posologie et les médicaments correspondants (dans l'emballage d'origine et avec la notice, marqués au nom du jeune).

En cas d'urgence

J'autorise les personnels à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (médecin, hospitalisation...) et m'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques.

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) de l'enfant m'engage et valide l'ensemble des informations contenues dans ce document et autorise le traitement des données personnelles figurant dans cette fiche de renseignements 2022.

- je certifie avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement ainsi que du règlement intérieur de l'animation jeunesse.

- je m'engage à faire connaître à l'organisateur toutes modifications éventuelles.

- mon enfant participera aux sorties lorsque celles-ci sont organisées par l'animation jeunesse.

Signature

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / 2022